

Bordereau attestant l'exactitude des informations - RENNES - 3501 - Documents comptables (B-S) - Dépôt le 18/07/2024 - 13221 - 2000 B 00299 - 429 884 703 - SAMSIC FACILITY MANAGEMENT

Désignation de l'entreprise : SAS SAMSIC FACILITY MANAGEMENT

Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12

Adresse de l'entreprise 6 rue de chatillon 35510 CESSON SEVIGNE

Durée de l'exercice précédent* 12

Numéro SIRET* 4 2 9 8 8 4 7 0 3 0 0 0 6 8

Néant ☐ *

					Exercice N clos le,		N-1			
					31122023		31122022			
			Brut 1		Amortissements, provisions 2		Net 3		Net 4	
Capital souscrit non appelé (I)			AA							
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC					
		Frais de développement *	CX		CQ					
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	122 228	AG	122 228				
		Fonds commercial (1)	AH		AI					
		Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK					
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM					
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN		AO					
		Constructions	AP		AQ					
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	245 749	AS	186 096	59 653		79 438	
		Autres immobilisations corporelles	AT	1 387 707	AU	934 909	452 797		561 857	
		Immobilisations en cours	AV		AW					
		Avances et acomptes	AX		AY					
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT					
		Autres participations	CU		CV					
		Créances rattachées à des participations	BB	8 439 850	BC		8 439 850		11 139 850	
		Autres titres immobilisés	BD		BE					
		Prêts	BF	38 523	BG		38 523		18 266	
		Autres immobilisations financières*	BH	10 638	BI		10 638		7 638	
		TOTAL (II)	BJ	10 244 696	BK	1 243 233	9 001 462		11 807 051	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL		BM					
		En cours de production de biens	BN		BO					
		En cours de production de services	BP		BQ					
		Produits intermédiaires et finis	BR		BS					
		Marchandises	BT		BU					
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW					
		Clients et comptes rattachés (3)*	BX	15 999 396	BY	53 541	15 945 854		14 767 812	
		Autres créances (3)	BZ	4 225 383	CA		4 225 383		4 456 520	
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC					
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD		CE					
Comptes de régularisation	Disponibilités		CF	2 524 544	CG		2 524 544		2 427 017	
	Charges constatées d'avance (3)*		CH	10 797	CI		10 797		10 870	
	TOTAL (III)		CJ	22 760 122	CK	53 541	22 706 580		21 662 221	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)		CW							
	Primes de remboursement des obligations (V)		CM							
	Ecart de conversion actif* (VI)		CN							
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO	33 004 818	1A	1 296 775	31 708 043		33 469 272	
Renvois : (1) Dont droit au bail :			(2) part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :		CP	(3) Part à plus d'un an	CR	41 901		
Clause de réserve de propriété :*		Immobilisations :	Stocks :		Créances :					

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise <u>SAS SAMSIC FACILITY MANAGEMENT</u>				Néant ☐ *		
				Exercice N		
				Exercice N – 1		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 50 000.....)			DA	50 000	50 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...			DB	3 380 250	3 380 250
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence <input type="text" value="EK"/>)			DC		
	Réserve légale (3)			DD	5 000	5 000
	Réserves statutaires ou contractuelles			DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours <input type="text" value="B1"/>)			DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* <input type="text" value="EJ"/>)			DG	248 904	814
	Report à nouveau			DH		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			DI	889 032	748 090
	Subventions d'investissement			DJ		
	Provisions réglementées *			DK		
	TOTAL (I)			DL	4 573 186	4 184 154
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs			DM	
Avances conditionnées			DN			
TOTAL (II)			DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques			DP	25 000	
	Provisions pour charges			DQ		
	TOTAL (III)			DR	25 000	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles			DS		
	Autres emprunts obligataires			DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU	6	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs <input type="text" value="EI"/>)			DV	126 069	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX	20 592 130	22 263 459
	Dettes fiscales et sociales			DY	4 493 656	4 560 202
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ		
	Autres dettes			EA	1 897 994	2 461 457
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)			EB		
TOTAL (IV)			EC	27 109 856	29 285 118	
Ecart de conversion passif* (V)			ED			
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)			EE	31 708 043	33 469 272	
RENVOIS	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital		1B		
	(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C		
			Ecart de réévaluation libre	1D		
			Réserve de réévaluation (1976)	1E		
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *		EF		
	(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		EG	27 109 856	29 285 118
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		EH	6		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS SAMSIC FACILITY MANAGEMENT										Néant ☐ *				
			Exercice N						Exercice (N – 1)					
			France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total							
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*		FA	424 678		FB			FC	424 678		287 627		
	Production vendue <div><div>biens *</div><div>services *</div></div>		FD			FE			FF					
			FG	70 098 408		FH			FI	70 098 408		67 245 809		
	Chiffres d'affaires nets *		FJ	70 523 086		FK			FL	70 523 086		67 533 436		
	Production stockée*								FM					
	Production immobilisée*								FN					
	Subventions d'exploitation								FO	24 000		55 999		
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)								FP	189 411		307 520		
	Autres produits (1) (11)								FQ	101 483		58 072		
			Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	70 837 981		67 955 028		
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*								FS					
	Variation de stock (marchandises)*								FT					
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*								FU	96 333		113 602		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*								FV					
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*								FW	62 446 745		59 412 790		
	Impôts, taxes et versements assimilés*								FX	218 559		340 539		
	Salaires et traitements*								FY	4 420 732		4 501 386		
	Charges sociales (10)								FZ	1 999 166		2 188 770		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immo- bilisations	– dotations aux amortissements* (dont amortissement du fonds de commerce (art. 39, 1–2° al.3 du CGI)				HS			GA	179 446		191 680	
			– dotations aux provisions*						GB					
			Sur actif circulant : dotations aux provisions*						GC	16 898		3 765		
			Pour risques et charges : dotations aux provisions						GD	25 000				
	Autres charges (12)								GE	453 182		386 843		
			Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	69 856 065		67 139 377		
			1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	981 915		815 651		
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée*		(III)						GH					
	Perte supportée ou bénéfice transféré*		(IV)						GI					
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)								GJ	482 238		125 473		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)								GK					
	Autres intérêts et produits assimilés (5)								GL	2 270				
	Reprises sur provisions et transferts de charges								GM					
	Différences positives de change								GN					
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement								GO					
			Total des produits financiers (V)						GP	484 508		125 473		
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions*								GQ					
	Intérêts et charges assimilées (6)								GR	1 034		938		
	Différences négatives de change								GS					
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement								GT					
			Total des charges financières (VI)						GU	1 034		938		
		2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	483 473		124 535			
		3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	1 465 389		940 186			

(RENVOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise										SAS SAMSIC FACILITY MANAGEMENT		Néant ☐ *		
										Exercice N		Exercice N - 1		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion										HA			
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *										HB	87 921	75 102	
	Reprises sur provisions et transferts de charges										HC			
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)										HD	87 921	75 102	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)										HE	50	485	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *										HF	72 069	71 615	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions										HG			
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)										HH	72 119	72 100	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)										HI	15 801	3 001		
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)										HJ	234 632	62 539		
Impôts sur les bénéfices * (X)										HK	357 527	132 559		
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)										HL	71 410 410	68 155 605		
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)										HM	70 521 378	67 407 514		
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)										HN	889 032	748 090		
RENOIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme										HO		
	(2) Dont	{ produits de locations immobilières produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)										HY		
	(3) Dont	{ - Crédit-bail mobilier * - Crédit-bail immobilier										IG		
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)										HP		
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées										HQ		
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées										1H		
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G.I.)										1J	482 238	125 473
	(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)										1K	1 034	938
		Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)										HX		
	(9)	Dont transferts de charges										RC		
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)										RD		
		Dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS A5										A1	187 340	229 317
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)										A2		
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)										A3		
	(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles :		facultatives	A6			obligatoires		A9				
				Dont cotisations facultatives Madelin	A7			Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite		A8				
	joindre en annexe :													
	(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le										Exercice N			
											Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels		
	VALEUR NETTE COMPTABLE DES IMMOBILISATIONS CEDEES										72 069			
AMENDE VEHICULE										50				
PRODUIT DE CESSION DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES											87 921			
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :										Exercice N				
										Charges antérieures	Produits antérieurs			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

(Ne pas reporter le montant des centimes)*

Cegid Group

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise											SAS SAMSIC FACILITY MANAGEMENT				Néant		*					
CADRE A		IMMOBILISATIONS						Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice			Augmentations											
								1			Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence			2			Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste					
INCORP.	Frais d'établissement et de développement						TOTAL I			CZ				D8				D9				
	Autres postes d'immobilisations incorporelles						TOTAL II			KD	122 228			KE				KF				
CORPORELLES	Terrains									KG				KH				KI				
	Constructions	Sur sol propre	Dont Composants		L9					KJ				KK				KL				
		Sur sol d'autrui	Dont Composants		M1					KM				KN				KO				
		Installations générales, agencements et aménagements des constructions *		Dont Composants		M2					KP				KQ				KR			
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		Dont Composants		M3					KS	245 749			KT				KU				
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers *								KV	226 162			KW				KX	1 784			
		Matériel de transport*								KY	712 791			KZ				LA	98 526			
		Matériel de bureau et mobilier informatique								LB	452 151			LC				LD	22 360			
		Emballages récupérables et divers *								LE				LF				LG				
	Immobilisations corporelles en cours									LH				LI				LJ				
	Avances et acomptes									LK				LL				LM				
	TOTAL III									LN	1 636 855			LO				LP	122 670			
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence									8G				8M				8T			
		Autres participations									8U	11 139 850			8V				8W	58 850 000		
Autres titres immobilisés									1P				1R				1S					
Prêts et autres immobilisations financières									1T	25 904			1U				1V	23 257				
TOTAL IV									LQ	11 165 754			LR				LS	58 873 257				
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)									0G	12 924 838			0H				0J	58 995 927				
CADRE B		IMMOBILISATIONS				Diminutions				Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice			Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence									
						par virement de poste à poste				par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence			Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice									
						1				2			3			4						
INCORP.	Frais d'établissement et de développement				TOTAL I		IN			C0			D0			D7						
	Autres postes d'immobilisations incorporelles				TOTAL II		IO			LV			LW	122 228		IX						
CORPORELLES	Terrains						IP			LX			LY			LZ						
	Constructions	Sur sol propre					IQ			MA			MB			MC						
		Sur sol d'autrui					IR			MD			ME			MF						
		Inst. gales, agencts et am. des constructions						IS			MG			MH			MI					
	Installations techniques, matériel et outillage industriels						IT			MJ			MK	245 749		ML						
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales., agencts, aménagements divers						IU			MM	48 387		MN	179 559		MO					
		Matériel de transport						IV			MP	77 682		MQ	733 635		MR					
		Matériel de bureau et informatique, mobilier						IW			MS			MT	474 512		MU					
	Emballages récupérables et divers *						IX			MV			MW			MX						
	Immobilisations corporelles en cours						MY			MZ			NA			NB						
	Avances et acomptes						NC			ND			NE			NF						
TOTAL III						IY			NG	126 069		NH	1 633 456		NI							
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence						IZ			0U			M7			0W						
	Autres participations						I0			0X	61 550 000		0Y	8 439 850		0Z						
	Autres titres immobilisés						I1			2B			2C			2D						
	Prêts et autres immobilisations financières						I2			2E			2F	49 161		2G						
	TOTAL IV						I3			NJ	61 550 000		NK	8 489 011		2H						
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)						I4			0K	61 676 069		0L	10 244 696		0M							

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise <u>SAS SAMSIC FACILITY MANAGEMENT</u>												Néant ☐ *				
CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *														
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES			Montant des amortissements au début de l'exercice			Augmentations : dotations de l'exercice			Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises			Montant des amortissements à la fin de l'exercice				
Frais d'établissement et de développement			CY				EL				EM					
Fonds commercial			RE				RF				RI					
Autres immobilisations incorporelles			PE	122 228			PF				PG	122 228				
TOTAL I			RK	122 228			RM				RN	122 228				
Terrains			PI				PJ				PK					
Constructions	Sur sol propre		PM				PN				PO					
	Sur sol d'autrui		PR				PS				PT					
	Inst. générales, agencements, aménagement des constructions		PV				PW				PX					
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ	166 310			QA	19 785			QB	186 096				
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales., agencements, aménagement divers		QD	169 891			QE	7 323			QF	344				
	Matériel de transport		QH	263 314			QI	112 407			QJ	53 655				
	Matériel de bureau et informatique, mobilier		QL	396 041			QM	39 930			QN					
	Emballages récupérables et divers		QP				QR				QS					
	TOTAL II		QU	995 558			QV	179 446			QW	54 000				
TOTAL GÉNÉRAL (I + II)			ØN	1 117 787			ØP	179 446			ØQ	54 000				
CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES														
Immobilisations amortissables		DOTATIONS						REPRISES						Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice		
		Colonne 1 Différentiel de durée et autres		Colonne 2 Mode dégressif		Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel		Colonne 4 Différentiel de durée et autres		Colonne 5 Mode dégressif		Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel				
Frais établissements		M9		N1		N2		N3		N4		N5		N6		
Fonds commercial		RP		RQ		RR		RS		RT		RU		RV		
Autres immob. incorporelles		N7		N8		P6		P7		P8		P9		Q1		
TOTAL I		RW		RX		RY		RZ		SB		SC		SD		
Terrains		Q2		Q3		Q4		Q5		Q6		Q7		Q8		
Constructions	Sur sol propre	Q9		R1		R2		R3		R4		R5		R6		
	Sur sol d'autrui	R7		R8		R9		S1		S2		S3		S4		
	Ins. gales, agenc et am. des const.	S5		S6		S7		S8		S9		T1		T2		
Inst. techniques mat. et outillage		T3		T4		T5		T6		T7		T8		T9		
Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenc am. divers	U1		U2		U3		U4		U5		U6		U7		
	Matériel de transport	U8		U9		V1		V2		V3		V4		V5		
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6		V7		V8		V9		W1		W2		W3		
	Emballages récup. et divers	W4		W5		W6		W7		W8		W9		X1		
TOTAL II		X2		X3		X4		X5		X6		X7		X8		
Frais d'acquisition de titres de participation TOTAL III		NL						NM						NO		
Total général (I+II+III)		NP		NQ		NR		NS		NT		NU		NV		
Total général non ventilé (NP+NQ+NR)		NW				Total général non ventilé (NS+NT+NU)		NY				Total général non ventilé (NW-NY)		NZ		
CADRE C																
MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*						Montant net au début de l'exercice			Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements			Montant net à la fin de l'exercice		
Frais d'émission d'emprunt à étaler											Z9				Z8	
Primes de remboursement des obligations											SP				SR	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)Désignation de l'entreprise SAS SAMSIC FACILITY MANAGEMENTNéant ☐ *

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U	TD	TE	TF
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V	TG	TH	TI
	Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4	D5	D6
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ	IK	IL	IM
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR
	TOTAL I	3Z	TS	TT	TU
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	4Y	4Z	5A
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5H	5J	5K
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W	5X	5Y
	TOTAL II	5Z	TV	TW	TX
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations { – incorporelles – corporelles – titres mis en équivalence – titres de participation – autres immobilisations financières (1)*	6A	6B	6C	6D
		6E	6F	6G	6H
		02	03	04	05
		9U	9V	9W	9X
		06	07	08	09
	Sur stocks et en cours	6N	6P	6R	6S
	Sur comptes clients	6T	6U	6V	6W
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X	6Y	6Z	7A
	TOTAL III	7B	TY	TZ	UA
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C	UB	UC	UD
Dont dotations et reprises { – d'exploitation – financières – exceptionnelles			UE	UF	
			UG	UH	
			UJ	UK	
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5° du C.G.I					10

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS SAMSIC FACILITY MANAGEMENT										Néant ☐ *			
CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES			Montant brut 1			A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3			
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations			UL	8 439 850		UM			UN	8 439 850		
	Prêts (1) (2)			UP	38 523		UR			US	38 523		
	Autres immobilisations financières			UT	10 638		UV			UW	10 638		
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux			VA	94 304		52 403		41 901				
	Autres créances clients			UX	15 905 091		15 905 091						
	Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie * (Provision pour dépréciation antérieurement constituée* U0)			ZI									
	Personnel et comptes rattachés			UY	1 676		1 676						
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			UZ									
	Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		VM									
		Taxe sur la valeur ajoutée		VB	3 686 394		3 686 394						
		Autres impôts, taxes et versements assimilés		VN									
		Divers		VP									
	Groupe et associés (2)			VC	356 845		356 845						
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)			VR	180 467		180 467						
	Charges constatées d'avance			VS	10 797		10 797						
TOTAUX				VT	28 724 589		VU	20 193 676		VV	8 530 913		
RENOIS	(1)	Montant des	– Prêts accordés en cours d'exercice	VD	20 257								
			– Remboursements obtenus en cours d'exercice	VE									
	(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)			VF								
CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4			
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y											
Autres emprunts obligataires (1)		7Z											
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine		VG	6		6							
	à plus d'1 an à l'origine		VH										
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A	126 069		126 069								
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	20 592 130		20 592 130								
Personnel et comptes rattachés		8C	1 079 044		1 079 044								
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	597 642		597 642								
État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		8E										
	Taxe sur la valeur ajoutée		VW	2 648 371		2 648 371							
	Obligations cautionnées		VX										
	Autres impôts, taxes et assimilés		VQ	168 596		168 596							
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J											
Groupe et associés (2)		VI	526 009		526 009								
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K	1 371 984		1 371 984								
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		ZZ											
Produits constatés d'avance		8L											
TOTAUX			VY	27 109 856		VZ	27 109 856						
RENOIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice		VJ	199 739		(2) Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques		VL				
		Emprunts remboursés en cours d'exercice		VK	73 669		* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032						

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

2

DÉTERMINATION DU RÉSULTAT FISCAL

DGFIP N° 2058-A 2024

Désignation de l'entreprise :SAS SAMSIC FACILITY MANAGEMENT

Néant

Exercice N, clos le :31122023

I. RÉINTÉGRATIONS

BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE

WA889 032

Charges non admises en déduction du résultat fiscal

Rémunération du travail de l'exploitant ou des associés (entreprises à l'IR)

WB

Avantages personnels non déductibles* (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)

WD

Amortissements excédentaires (art. 39-4 du C.G.I.) et autres amortissements non déductibles

WE

2 535

XE9 118

Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du C.G.I.)

WF

Taxe sur les véhicules des sociétés (entreprises à l'IS)

WG

6 583

Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option

RA

(Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D)

RB

)

Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)

WI

336 254

Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf. 2067-BIS)

XX

XW336 304

Amendes et pénalités

WJ

50

Charges financières (art. 39-1-3° et 212 bis) *

XZ

Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI*

XY

Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2032)

I7

357 527

Quote-part

Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un GIE

WL

Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI

L7

K7

Régimes d'imposition particuliers et impositions différées

Moins-values nettes à long terme

{

- imposées au taux de 15 % ou de 19 % (12,8 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu)

-

- imposées au taux de 0 %

}

I8

Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs*

{

- Plus-values nettes à court terme

- Plus-values soumises au régime des fusions

}

WN

WO

Écarts de valeurs liquidatives sur OPC* (entreprises à l'IS)

XR

Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT *

Intérêts excédentaires (art. 39-1-3 et 212 du C.G.I.)

SU

Zones d'entreprises* (activité exonérée)

SW

Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro

M8

WQ

Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de la taxation au tonnage

Y1

Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage

Y3

TOTAL I

WR1 591 982

II. DÉDUCTIONS

PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE

WS

Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G.I.E. *

WT

Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégrées dans les résultats comptables de l'exercice (cf. tableau 2058-B, cadre III)

WU

161 875

Régimes d'imposition particuliers et impositions différées

Plus-values nettes à long terme

{

- imposées au taux de 15 % (12,8 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu)

- imposées au taux de 0 %

- imposées au taux de 19%

- imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures

- imputées sur les déficits antérieurs

}

WV

WH

WP

WW

XB

Autres plus-values imposées au taux de 19 %

I6

Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée*

WZ

Régime des sociétés mères et des filiales * (Quote-part des frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participation

2A

)

XA

Produit net des actions et parts d'intérêts :

ZX

Produits de participations inéligibles au régime des sociétés mères déductibles à hauteur de 99 % (art. 223 B du CGI)

Mesures d'incitation

Déduction autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'Outre-mer*.

ZY

Majoration d'amortissement*

XD

Abattement sur le bénéfice et exonérations*

Reprise d'entreprises en difficultés (44 septies)

K9

Entreprises nouvelles 44 sexies

L2

Jeunes entreprises innovantes (44 sexies A)

L5

XF

Zone franche urbaine -TE (44 octies A)

ØV

Sociétés investissement immobilier cotée (art. 208C)

K3

Zone de restructuration de la défense (44 terdecies)

PA

Bassin urbain à dynamiser (art 44 sexdecies)

PP

Bassin d'emploi à redynamiser (44 duodecies)

1F

Zone franche d'activités NG (44 quaterdecies)

XC

Zone de revitalisation rurale (art. 44 quindecies)

PC

Zone de développement prioritaire (art. 44 septdecies)

PB

Écarts de valeurs liquidatives sur OPC* (entreprises à l'IS)

XS

Déductions diverses à détailler sur feuillet séparé

Dont déduction exceptionnelle (art. 39decies)

X9

Dont déduction exceptionnelle pour investissement (art 39 decies F)

YI

XG

YA

Dont déduction exceptionnelle pour investissement (art 39 decies G)

YL

Dont déduction exceptionnelle pour investissement (art 39 decies B)

YB

Dont déduct° exception. simulateur de conduite (art 39 decies E)

YH

Dont déduction exceptionnelle pour investissement (art 39 decies C)

YC

Créance dé gagée par le report en arrière de déficit

ZI

Dont déduction exceptionnelle pour investissement (art 39 decies D)

YD

Déduction des produits affectés aux activités éligibles au régime de la taxation au tonnage

Y2

III. RÉSULTAT FISCAL

TOTAL II

XH161 875

Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables :

{

bénéfice (I moins II)

XI

1 430 107

déficit (II moins I)

XJ

Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS)*

ZL

Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS)*

XL

RÉSULTAT FISCAL BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)

XN

1 430 107

XO

Cesid Group

Désignation

1 / 1

31/12/2023

[illegible]

SAMSIC FACILITY MANAGEMENT
Société par actions Simplifiée à associé unique
Au capital social de 50 000 euros
Siège social : 6 rue de Châtillon, La Rigourdière
35510 CESSON SEVIGNE
429 884 703 RCS RENNES
(Ci-après la « Société »)

**EXTRAT DU PROCES-VERBAL DES DECISIONS ORDINAIRES
ANNUELLES DE L'ASSOCIEE UNIQUE DU 27 JUIN 2024**

L'an deux mille vingt-trois,
Le vingt-sept juin,
A quinze heures trente,

Au siège de la Société, la société **SAMSIC**, société par actions simplifiée au capital social de 45 000 000 euros, dont le siège social est fixé 6 rue de Châtillon, La Rigourdière, 35510 CESSON SEVIGNE, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de RENNES sous le numéro 403 227 796, elle-même représentée par **Monsieur Denis STURBOIS**, dûment mandaté à cet effet par une procuration de **Monsieur Thierry GEFFROY**, en sa qualité de Président,

Agissant en qualité d'associée unique de la Société,

[...]

2) Déclare être appelée à statuer sur l'ordre du jour suivant :

- [...]
- Affectation du résultat de l'exercice écoulé ;
- [...]
- Pouvoirs en vue des formalités.

[...]

DEUXIEME DECISION

Affectation du résultat de l'exercice écoulé

L'associée unique approuve la proposition du Président et décide d'affecter le bénéfice de l'exercice 2023 s'élevant à 889 032 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	889 032 euros
A titre de dividendes à l'associée unique	600 000 euros
Le solde	289 032 euros
En totalité au compte « Autres réserves »	289 032 euros
Qui s'élève ainsi à 537 936 euros	

Conformément aux dispositions de l'article 243 Bis du Code Général des Impôts, l'associée unique constate, pour autant que de besoin, que les dividendes distribués au cours des trois précédents exercices sont les suivants :

EXERCICE	DIVIDENDE NON ELIGIBLE A L'ABATTEMENT
2022	500 000 euros
2021	818 000 euros
2020	-

[...]

CINQUIEME DECISION
Pouvoirs en vue des formalités

L'associée unique donne tous pouvoirs au Président ou au porteur de l'original, d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal pour accomplir toutes formalités et effectuer tous dépôts.

Certifié conforme à l'original

La société SAMSIC IV, Présidente
Représentée par **M. Olivier PAYEN,**
Directeur Général

A large, stylized handwritten signature in black ink, consisting of several loops and a long horizontal stroke at the end, positioned over the printed name of the representative.



KPMG S.A.
Rue de la Terre Victoria
Parc Edonia
35768 Saint Grégoire

Samsic Facility Management S.A.S.

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2023
Samsic Facility Management S.A.S.
6 rue de Châtillon - La Rigourdière - 35510 Cesson-Sévigné

KPMG S.A., société d'expertise comptable et de commissaires aux comptes inscrite au Tableau de l'Ordre des experts comptables de Paris sous le n° 143008010101 et rattachée à la Compagnie régionale des commissaires aux comptes de Versailles et du Centre.
Société française membre du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants affiliés à KPMG International Limited, une société de droit anglais (private company limited by guarantee).

Société anonyme à conseil d'administration
Siège social :
Tour EQHO
2 avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris La Défense Cedex
Capital social : 5 497 100 €
775 726 417 RCS Nanterre



KPMG S.A.
Rue de la Terre Victoria
Parc Edonia
35768 Saint Grégoire

Samsic Facility Management S.A.S.

6 rue de Châtillon - La Rigourdière - 35510 Cesson Sévigné

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2023

À l'associé unique de la société Samsic Facility Management S.A.S.,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos soins, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société Samsic Facility Management S.A.S. relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie "Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels" du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er janvier 2023 à la date d'émission de notre rapport.



Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'associé unique.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.



Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Rennes, le 20 juin 2024

KPMG S.A.

.....
Vincent BROYE

Associé



ANNEXE COMPTABLE
SAS SAMSIC FACILITY MANAGEMENT
EXERCICE CLOS LE 31/12/2023

LE SERVICE
A UN NOM



1. BILAN	3	<i>8.4.1. Répartition de l'impôt sur les bénéfices</i>	<i>17</i>
1.1. BILAN ACTIF.....	3	<i>8.4.2. Répartition de l'impôt sur les bénéfices</i>	<i>17</i>
1.2. BILAN PASSIF.....	4	9. INFORMATIONS DIVERSES.....	18
2. COMPTE DE RESULTAT	5	9.1. EFFECTIF MOYEN DU PERSONNEL SALARIE ET INTERIMAIRE.....	18
3. FAITS MAJEURS DE L'EXERCICE .	6	9.2. IDENTITE DE LA SOCIETE MERE CONSOLIDANTE ..	18
4. EVENEMENTS SIGNIFICATIFS SURVENUS DEPUIS LA CLOTURE DE L'EXERCICE.....	6	9.3. LISTE DES FILIALES ET DES PARTICIPATIONS	19
5. REGLES ET METHODES COMPTABLES	7	1.	19
5.1. IMMOBILISATIONS	7	9.3.1. Filiales (plus de 50%)	19
5.1.1. Immobilisations incorporelles :.....	7	9.3.2. Participations (de 10 à 50%).....	19
5.1.2. Immobilisations corporelles :	8	9.3.3. Autres titres	19
5.1.3. Immobilisations financières :	8	9.4. ENGAGEMENTS HORS BILANS.....	20
5.2. STOCKS	8	9.4.1. Engagements financiers donnés ...	20
5.3. CREANCES CLIENTS.....	8	9.4.2. Engagements financiers reçus	20
5.4. PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	9	9.4.3. Engagements sur le personnel	20
5.5. TRANSACTIONS ENTREPRISES LIEES	9		
5.6. INTEGRATION FISCALE	9		
6. INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN ACTIF	10		
6.1. IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES	10		
6.1.1. Tableau des acquisitions et des cessions de l'exercice	10		
6.1.2. Tableau des amortissements.....	11		
6.2. IMMOBILISATIONS FINANCIERES	11		
6.3. ETAT DES ECHEANCES DES CREANCES.....	12		
7. INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN PASSIF	13		
7.1. TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES.....	13		
7.2. ETAT DES PROVISIONS.....	13		
7.3. ETATS DES ECHEANCES DES DETTES.....	14		
8. INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT	15		
8.1. VENTILATION DU MONTANT NET DU CHIFFRE D'AFFAIRES	15		
8.2. RESULTAT FINANCIER.....	15		
8.3. RESULTAT EXCEPTIONNEL	16		
8.4. IMPOT SUR LES BENEFICES	17		

1.BILAN

1.1. Bilan actif

Rubrique	Montant brut	Amort. Prov.	Net 31/12/2023	Net 31/12/2022
Capital souscrit non appelé				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires	122 228	122 228		
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances, acomptes sur immo. incorporelles				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, mat. et outillage	245 749	186 096	59 653	79 439
Autres immobilisations corporelles	1 387 707	934 909	452 798	561 858
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
Participations par mise en équivalence				
Autres participations				
Créances rattachées à des participations	8 439 850		8 439 850	11 139 850
Autres titres immobilisés				
Prêts	38 523		38 523	18 266
Autres immobilisations financières	10 639		10 639	7 639
ACTIF IMMOBILISE	10 244 696	1 243 234	9 001 463	11 807 051
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières, approvisionnements				
En-cours de production de biens				
En-cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances, acomptes versés sur commandes				
CREANCES				
Créances clients et comptes rattachés	15 999 396	53 542	15 945 854	14 767 812
Autres créances	4 225 384		4 225 384	4 456 521
Capital souscrit et appelé, non versé				
DIVERS				
Valeurs mobilières de placement				
(Donc actions propres) :				
Disponibilités	2 524 544		2 524 544	2 427 018
COMPTES DE REGULARISATION				
Charges constatées d'avance	10 798		10 798	10 870
ACTIF CIRCULANT	22 760 122	53 542	22 706 580	21 662 221
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif				
TOTAL GENERAL	33 004 819	1 296 776	31 708 043	33 469 273

1.2. Bilan passif

Rubriques	Exercice 2023	Exercice 2022
Capital social ou individuel (dont versé : 50 000)	50 000	50 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport	3 380 250	3 380 250
Ecart de réévaluation (dont écart d'équivalence :)		
Réserve légale	5 000	5 000
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées (dont rés. Prov. Fluct cours :)		
Autres réserves (dont achat œuvres orig. artistes :)	248 904	814
Report à nouveau		
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	889 032	748 090
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
CAPITAUX PROPRES	4 573 187	4 184 154
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques	25 000	
Provisions pour charges		
PROVISIONS	25 000	
DETTES FINANCIERES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	6	
Emprunts et dettes financières divers (dt empr. Partic :)	126 069	
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
DETTES D'EXPLOITATION		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	20 592 131	22 263 459
Dettes fiscales et sociales	4 493 656	4 560 202
DETTES DIVERSES		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	1 897 994	2 461 457
COMPTES DE REGULARISATION		
Produits constatés d'avance		
DETTES	27 109 857	29 285 118
Ecart de conversion passif		
TOTAL GENERAL	31 708 043	33 469 273

2. COMPTE DE RESULTAT

Rubriques	France	Exercice 2023 Exportation	Total	Exercice 2022
Ventes de marchandises	424 678		424 678	287 627
Production vendue de biens				
Production vendue de services	70 098 408		70 098 408	67 245 809
CHIFFRES D'AFFAIRES NETS	70 523 087		70 523 087	67 533 436
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation			24 000	56 000
Reprises sur dép., prov. (et amortissements), transferts de charges			189 411	307 521
Autres produits			101 483	58 072
PRODUITS D'EXPLOITATION			70 837 981	67 955 029
Achats de marchandises (y compris droits de douane)				
Variation de stock (marchandises)				
Achats de matières premières et autres approvisionnements			96 334	113 603
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)				
Autres achats et charges externes			62 446 746	59 412 791
Impôts, taxes et versements assimilés			218 559	340 540
Salaires et traitements			4 420 732	4 501 386
Charges sociales			1 999 167	2 188 770
Dotations d'exploitation :				
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			179 447	191 680
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			16 899	3 765
Dotations aux provisions			25 000	
Autres charges			453 182	386 843
CHARGES D'EXPLOITATION			69 856 065	67 139 378
RESULTAT D'EXPLOITATION			981 916	815 651
OPERATIONS EN COMMUN				
Bénéfice attribué ou perte transférée				
Perte supportée ou bénéfice transféré				
PRODUITS FINANCIERS			484 508	125 474
Produits financiers de participations			482 238	125 474
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé				
Autres intérêts et produits assimilés			2 270	
Reprises sur provisions et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
CHARGES FINANCIERES			1 035	939
Dotations financières aux amortissements et provisions				
Intérêts et charges assimilées			1 035	939
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
RESULTAT FINANCIER			483 474	124 535
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS			1 465 390	940 186
PRODUITS EXCEPTIONNELS			87 921	75 102
Produits exceptionnels sur opérations de gestion				
Produits exceptionnels sur opérations en capital			87 921	75 102
Reprises sur provisions et transferts de charges				
CHARGES EXCEPTIONNELLES			72 119	72 100
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion			50	485
Charges exceptionnelles sur opérations en capital			72 069	71 615
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions				
RESULTAT EXCEPTIONNEL			15 802	3 002
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise			234 632	62 539
Impôts sur les bénéfices			357 527	132 559
TOTAL DES PRODUITS			71 410 411	68 155 605
TOTAL DES CHARGES			70 521 378	67 407 515
BENEFICE OU PERTE			889 032	748 090

3.FAITS MAJEURS DE L'EXERCICE

La société FOR-BZH a démissionné de ses fonctions de Président et a été nommé en qualité de Directeur Général.

La société SAMSIC IV a été nommé en qualité de Président.

4.EVENEMENTS SIGNIFICATIFS SURVENUS DEPUIS LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Aucun évènement significatif n'est survenu depuis la clôture.

5. REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode du coût historique.

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément aux dispositions du Code de Commerce et du plan comptable général (Règlement ANC 2014-03), modifié par le Règlement n°2016-07 du 04 novembre 2016.

La société applique depuis le 1er janvier 2016 les dispositions du règlement ANC 2015-06, relatives à l'amortissement et à la dépréciation des actifs immobilisés.

5.1. IMMOBILISATIONS

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques. Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

5.1.1. Immobilisations incorporelles :

- Fonds commercial:

Ils comprennent tous les éléments incorporels permettant d'exercer l'activité de la société et son développement.

La société applique depuis le 1er janvier 2016 les dispositions du règlement ANC 2015-06, relatives à l'amortissement et à la dépréciation des actifs immobilisés.

Les éléments du fonds commercial, ont une durée d'utilisation non limitée et à ce titre, ne sont pas amortis. Ils font l'objet de test de dépréciation à chaque clôture, qui consiste à comparer la valeur nette comptable de l'actif à sa valeur actuelle. La valeur actuelle des fonds est appréciée sur la base de données internes et correspond à l'estimation des flux nets de trésorerie actualisés attendus de l'actif.

Si la valeur actuelle de l'actif ainsi déterminée devient inférieure à sa valeur nette comptable, cette dernière est ramenée à la valeur actuelle par le biais d'une dépréciation.

Les dépréciations comptabilisées sur le fonds commercial ne sont jamais reprises

- Logiciels :

Les logiciels sont évalués au coût historique, ils font l'objet d'un amortissement sur 3 ans.

5.1.2. Immobilisations corporelles :

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations).

Les amortissements sont calculés suivant la durée d'utilisation prévue.
Les taux les plus couramment pratiqués sont les suivants (L = linéaire).

Immobilisations corporelles	Amort pour dépréciation	Amort fiscalement pratiqués
Constructions	5 % L	5 % L
Installations techniques, mat.outillage	25 % L	25 % L
Install. générales agencés, aménagés	10 % L	10 % L
Matériel de transport	16.66 % L	16.66 % L
Matériel de bureau et informatique	25 % L	25 % L
Mobilier	14.29 % L	14.29 % L

5.1.3. Immobilisations financières :

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires.

La valeur d'inventaire des titres est déterminée en fonction des prévisions d'activité de la société à 5 ans et de ses dettes financières nettes, par exception certaines sociétés sont évaluées en valeur liquidative.

Lorsque cette valeur est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Les prêts consentis à la société mère sont rémunérés à hauteur du taux maximum déductible annuel.

Les autres immobilisations financières sont composées de dépôts et cautionnements. Les dépôts et cautionnements sont enregistrés sur la base des montants payés.

5.2. STOCKS

Les stocks sont évalués à leur coût d'acquisition suivant la méthode premier entré, premier sorti.

5.3. CREANCES CLIENTS

Les créances clients hors groupe sont évaluées à leur valeur nominale. Elles sont dépréciées, le cas échéant, par voie de provision lorsque leur valeur d'inventaire est inférieure à leur valeur comptable.

La règle pratiquée pour le calcul est la provision de 50% pour les créances en procédure d'injonction de payer et de 100% pour celles en procédures collectives.

Le risque sur les autres créances est quant à lui calculé comme suit :

Nombre de jours de retard	Taux de provision
90 à 180 jours	5 %
180 à 270 jours	10%
270 à 360 jours	30%
360 à 720 jours	60%
Plus de 720 jours	100%



5.4. PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

Les provisions sont estimées au cas par cas selon les données juridiques en notre possession, en concertation avec nos avocats conseils et nos services juridiques.

Les engagements retraites sont évalués en application de la Rec. ANC n° 2013-02 selon la méthode actuarielle des unités de crédit projetés évalués.

Ils font l'objet d'une information en engagement hors bilan.

5.5. Transactions entreprises liées

Les transactions effectuées avec les entreprises liées, sont conclues à des conditions normales de marché.

5.6. Intégration fiscale

La société a opté pour le régime de l'intégration fiscale au sein du groupe SAMSIC.

Le principe retenu est celui de la neutralité par lequel la société constate dans ses comptes une charge ou un produit analogue à celui qu'elle devrait constater si elle n'avait pas été intégrée.

6. INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN ACTIF

6.1. Immobilisations corporelles et incorporelles

6.1.1. Tableau des acquisitions et des cessions de l'exercice

Chiffres exprimés en euros	Au 31/12/2022	Augmentation Réévaluation	Virements corrections +/-	Cessions	Au 31/12/2023
Frais d'établissement et de développement (1)					
Autres postes d'immobilisation incorporelles	122 228				122 228
Total 1 Incorporelles	122 228	0	0	0	122 228
Terrains					
Constructions sur sol propre					
Constructions sur sol d'autrui					
Constructions installations, agencements.....					
Installations générales et agencements	226 163	1 784		48 388	179 559
Installations techniques, matériels et outillages	245 749				245 749
Matériel de transport	712 791	98 526		77 682	733 635
Matériel de bureau et informatique, mobilier	452 152	22 361			474 513
Emballages récupérables et divers					
Total 2 Corporelles (2)	1 636 855	122 671	0	126 070	1 633 456
Immobilisations corporelles en cours					
Acomptes					
TOTAL	1 759 083	122 671	0	126 070	1 755 684

(1) Les frais d'établissement contiennent le cas échéant les frais de constitution de la société.

(2) Les variations des postes d'immobilisations corporelles et incorporelles d'un exercice à l'autre sont dues à des mouvements d'acquisitions et de cessions d'actifs réalisées par la société pour les besoins de son activité.

6.1.2. Tableau des amortissements

Les amortissements des immobilisations incorporelles et corporelles sont calculés suivant le mode linéaire et en fonction de la durée de vie prévue.

Chiffres exprimés en euros	Au 31/12/2022	Dotations	Diminutions ou reprises	Au 31/12/2023
Frais d'établissement et de développement				
Autres immobilisations incorporelles	122 228			122 228
Total 1	122 228	0	0	122 228
Terrains				
Constructions				
Installations générales et agencements	169 892	7 324	345	176 871
Installations techniques, matériels et outillages	166 310	19 786		186 096
Matériel de transport	263 315	112 407	53 656	322 066
Matériel de bureau informatique, mobilier	396 042	39 930		435 972
Emballages récupérables et divers				
Total 2	995 559	179 447	54 001	1 121 005
TOTAL	1 117 787	179 447	54 001	1 243 233

6.2. Immobilisations financières

Tableau des mouvements de l'exercice :

Chiffres exprimés en euros	Valeur Brute au 31/12/2022	Acquisitions	Cessions	Valeur Brute au 31/12/2023	Provision	Valeur Nette au 31/12/2023
Participations évaluées par mise en équivalence						
Autres participations	11 139 850	58 850 000	61 550 000	8 439 850		8 439 850
Autres titres immobilisés						
Prêts et autres immobilisations financières	25 905	23 257		49 162		49 162
TOTAL	11 165 755	58 873 257	61 550 000	8 489 012		8 489 012

6.3. Etat des échéances des créances

Les créances détenues par la société s'élèvent à 28 724 590 € en valeur brute au 31/12/2023 et elles se décomposent comme suit :

Chiffres exprimés en euros	Montant Brut	A un an au plus	A plus d'un an
ACTIF IMMOBILISE :	8 489 012	0	8 489 012
Créances rattachées à des participations	8 439 850		8 439 850
Prêts	38 523		38 523
Autres immobilisations financières	10 639		10 639
ACTIF CIRCULANT :	20 235 579	20 193 677	41 902
Clients	15 905 092	15 905 092	
Clients douteux	94 305	52 403	41 902
Personnel et comptes rattachés	1 676	1 676	
Organismes sociaux			
Etat : impôts et taxes diverses	3 686 395	3 686 395	
Groupe et associés	356 845	356 845	
Débiteurs divers	180 468	180 468	
Charges constatées d'avance	10 798	10 798	
TOTAL	28 724 591	20 193 677	8 530 914
Montants des prêts accordés en cours d'exercice	20 257		
Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice			
Prêts et avance consentis aux associés (personnes physiques)			

7. INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN PASSIF

7.1. Tableau de variation des capitaux propres

	Capital social	Primes d'émission	Réserves	Report à nouveaux	Résultat	Subvention Provisions règl.	Capitaux propres
Solde au 31/12/2022	50 000	3 380 250	5 814		748 090		4 184 154
Affectation de résultat			248 090		-248 090		0
Dividendes					-500 000		-500 000
Augmentation de capital							0
Résultat de l'année					889 032	0	889 032
Solde au 31/12/2023	50 000	3 380 250	253 904	0	889 032	0	4 573 186
Nombre de titres	5000						
Valeur nominale	10						

7.2. Etat des provisions

Chiffres exprimés en euros	Au 31/12/2022	Dotations	Reprises	Au 31/12/2023
Provisions pour litige prud'homal		25 000		25 000
Provisions pour amendes pénalité				
Provisions pour pertes de change				
Provisions pour pensions et obligations similaires				
Provisions pour impôts				
Provisions pour renouvellement des immobilisations				
Provisions pour gros entretiens				
Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer				
Autres provisions pour risques et charges				
Total provision risques et charges	0	25 000	0	25 000
Provisions sur immos incorporelles				
Provisions sur immos corporelles				
Provisions sur titres mis en équivalence				
Provisions sur titres de participations				
Provisions autres immos financières				
Provisions sur stocks et encours				
Provisions sur comptes clients	38 714	16 899	2 071	53 542
Autres provisions pour dépréciation				0
Total provision pour dépréciation	38 714	16 899	2 071	53 542
Total général	38 714	41 899	2 071	78 542
<i>Dotations et reprises exploitations</i>		41 899	2 071	
<i>Dotations et reprises financières</i>				
<i>Dotations et reprises exceptionnelles</i>				

7.3. Etats des échéances des dettes

DETTES	Montant brut fin ex.	Moins d'1 an	1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit :				
à 1 an maximum à l'origine	6	6		
à plus d'1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers	126 069	126 069		
Fournisseurs et comptes rattachés	20 592 131	20 592 131		
Personnel et comptes rattachés	1 079 045	1 079 045		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	597 643	597 643		
Etat et autres collectivités publiques :				
Impôts sur les bénéfices				
Taxe sur la valeur ajoutée	2 648 372	2 648 372		
Obligations cautionnées				
Autres impôts et comptes rattachés	168 597	168 597		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés	526 009	526 009		
Autres dettes	1 371 985	1 371 985		
Dettes rep.de titres emp. ou remis en garantie				
Produits constatés d'avance				
TOTAL	27 109 857	27 109 857	0	0
Emprunts souscrits en cours d'exercice	199 739			
Emprunts remboursés en cours d'exercice	73 670			

8. INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT

8.1. Ventilation du montant net du chiffre d'affaires

Natures des produits en K€	Exercice 2023	Exercice 2022	Variation %
PRESTATION CONTRAT	144.47	274.85	-47.44%
PRESTATION PROPRETE	23 892.79	24 480.03	-2.40%
PRESTATION SECURITE	9 064.32	8 147.17	11.26%
PRESTATION DECHET	901.81	844.24	6.82%
PRESTATION 3D	518.00	256.11	102.26%
PRESTATION MULTITECHNIQUE	3 224.85	4 575.21	-29.51%
PRESTATION MULTISERVICE	12 382.06	4 746.98	160.84%
PRESTATION ESPACE VERT	1 366.16	1 215.65	12.38%
PRESTATION PILOTAGE	4 245.05	3 738.55	13.55%
PRESTATION ACCUEIL	3 675.48	3 325.24	10.53%
PRESTATION FLEX	8 546.34	13 433.94	-36.38%
PRESTA COURRIER	571.57	618.57	-7.60%
PRESTA DISTRIBUTEURS	615.88	120.27	412.08%
PRESTA RESTAURATION	58.88	581.94	-89.88%
ASSISTANCE SAMSIC	1 013.49	1 421.69	-28.71%
VENTES DE MARCHANDISES	424.68	287.63	47.65%
AUTRES PAA (CESSION APPRO ...)	10.02	0.15	6 580.00%
RRRA SUR PRESTA DE SERVICES	- 253.22	-243.2	4.12%
PENALITE MARCHE	120.45	-291.58	-141.31%
Total	70 523.08	67 533.44	4.43%

8.2. Résultat financier

Le résultat financier de l'exercice s'élève à 483 474 € et s'analyse de la façon suivante :

Rubriques	Exercice 2023	Exercice 2022
PRODUITS FINANCIERS	484 508	125 474
Produits financiers de participations	482 238	125 474
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	2 270	
Reprises sur provisions et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
CHARGES FINANCIERES	1 035	939
Dotations financières aux amortissements et provisions		
Intérêts et charges assimilées	1 035	939
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
RESULTAT FINANCIER	483 474	124 535

8.3. Résultat exceptionnel

Le résultat exceptionnel de l'exercice de 15 802 € s'analyse de la façon suivante :

Rubriques	Exercice 2023	Exercice 2022
PRODUITS EXCEPTIONNELS	87 921	75 102
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		
Produits exceptionnels sur opérations en capital	87 921	75 102
Reprises sur provisions et transferts de charges		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	72 119	72 100
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	50	485
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	72 069	71 615
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		
RESULTAT EXCEPTIONNEL	15 802	3 002

Détail du résultat exceptionnel :

Nature des charges	Montant	Compte
Amendes et pénalités	50	67120000
Valeur nette comptable des immobilisations cédées	72 069	67520000
Total	72 119	

Nature des produits	Montant	Compte
Produit de cession des immobilisations cédées	87 921	77520000
Total	87 921	

8.4. Impôt sur les bénéfices

8.4.1. Répartition de l'impôt sur les bénéfices

La société SAMSIC FACILITY MANAGEMENT est membre d'un Groupe d'intégration fiscale ayant pour société mère, la société SAMSIC .

Rubriques	Résultat av impôt	Impôt dû	Résultat net après impôt
Résultat courant avant impôt	1 465 390	-353 713	1 111 677
Résultat exceptionnel à court terme	15 802	-3814	11 988
Résultat exceptionnel à long terme			0
Participation salarié	-234 632		-234 632
Crédit d'impôt			0
	1 246 560	-357 527	889 033

L'impôt dû relatif aux résultats courant et exceptionnel a été calculé en multipliant le taux effectif d'imposition par les résultats courants et exceptionnels comptables, corrigé des réintégrations et déductions fiscales des charges courantes et exceptionnelles.

8.4.2. Répartition de l'impôt sur les bénéfices

Exercice 2023		
Bénéfice comptable de l'exercice		889 032
1. Réintégrations fiscales		702 950
2. Déductions fiscales		-161 875
Détermination du résultat fiscal	BENEFICE	DEFICIT
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables	1 430 107	
Déficit de l'exercice reporté en arrière		
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice		
RESULTAT FISCAL	1 430 107	

9. INFORMATIONS DIVERSES

9.1. Effectif moyen du personnel salarié et intérimaire

Sur l'année fiscale 2023, l'effectif moyen du personnel s'analyse comme suit :

	Hommes	Femmes	Total
Cadres	45.00	32.00	77.00
Agents de maîtrise, techniciens et employés	1.00	8.00	9.00
Ouvriers	-	-	-
TOTAL	46.00	40.00	86.00

9.2. Identité de la société mère consolidante

Les comptes de la société mère sont consolidés selon la méthode de l'intégration globale au taux de **100%** dans les comptes de la société **FOR-BZH – 6 RUE DE CHATILLON – 35510 CESSON SEVIGNE**

9.3. Liste des filiales et des participations**9.3.1. Filiales (plus de 50%)**

Dénomination	Capital Capitaux propres	Chiffre d'affaires Résultat	Q.P.détenue Divid. Encai.	Val. Brute des titres Val. nettes des titres	Val. Brute des créances Val. nettes des créances

9.3.2. Participations (de 10 à 50%)

Dénomination	Capital Capitaux propres	Chiffre d'affaires Résultat	Q.P.détenue Divid. Encai.	Val. Brute des titres Val. nettes des titres	Val. Brute des créances Val. nettes des créances

9.3.3. Autres titres

Dénomination	Capital Capitaux propres	Chiffre d'affaires Résultat	Q.P.détenue Divid. Encai.	Val. Brute des titres Val. nettes des titres	Val. Brute des créances Val. nettes des créances

9.4. Engagements hors bilans**9.4.1. Engagements financiers donnés**

Engagements donnés	Total
Cautions	-
garanties financières	-
	-

9.4.2. Engagements financiers reçus

	Total
Cautions	-
garanties financières	-
Affecturage	-
	-

9.4.3. Engagements sur le personnel

	Total
Nombres d'heures de CPF	
Engagement retraite	57 654